

INFO-NÉGO



Alliance de la Fonction publique du Canada

Le 29 août 2008

Incidence des élections fédérales sur les négociations avec le Conseil du Trésor et les agences

Que se passera-t-il si des élections fédérales sont déclenchées?

L'AFPC doit négocier une semaine en septembre et une semaine en octobre pour les unités PA, EB, SV et FB. Le groupe TC ira en médiation cet automne, mais n'a pas encore arrêté les dates.

Nous avons l'intention de poursuivre les négociations même si des élections sont déclenchées. Rien n'empêche légalement le Conseil du Trésor et les agences de négocier pendant une période électorale.

Le syndicat entend aussi continuer à négocier les ententes sur les services essentiels et à se présenter aux audiences devant la Commission des relations de travail dans la fonction publique pendant la période électorale, le cas échéant. Rien n'empêche légalement la Commission de poursuivre ses travaux pendant des élections fédérales.

Il est interdit de déclencher une grève pendant des élections fédérales. Cette restriction n'aura aucune incidence sur nos négociations avec le Conseil du Trésor, Parcs Canada et l'Agence d'inspection des aliments, qu'il y ait des élections ou non cet automne.

Le gouvernement au pouvoir influe directement sur les négociations

Les membres de l'AFPC qui travaillent à la fonction publique fédérale élisent plus qu'un gouvernement, ils élisent leur employeur.

Aussi est-il important qu'ils connaissent la position des candidates et des candidats sur les questions qui ont une incidence directe sur leur salaire et leurs conditions de travail.

Il faut découvrir qui, parmi les candidats et candidates aux élections, s'engagerait à :

- mettre fin à la sous-traitance et à la privatisation des services publics fédéraux;
- négocier des augmentations de salaire équitables qui tiennent compte des tendances générales en matière de règlements salariaux, de l'augmentation du coût de la vie et des salaires que gagnent d'autres travailleuses et travailleurs syndiqués des secteurs public et privé;
- éliminer les taux régionaux de rémunération et à
- prendre au sérieux nos revendications et nos négociations.

Ceux et celles qui s'engagent à défendre les services publics de qualité méritent votre appui et votre aide pour les conduire au Parlement.

C'est le moment d'agir

Le premier ministre Harper prétend qu'un Parlement dysfonctionnel l'oblige à déclencher la tenue d'élections anticipées. Les membres de l'AFPC, qui endurent depuis plus d'un an l'attitude cavalière du gouvernement à l'égard des négociations, doivent saisir cette occasion d'élire un gouvernement qui soit prêt à négocier pour que les choses bougent enfin à la table de négociation. Pensons à nos conventions collectives et à l'avenir des services publics fédéraux!